

DOI : 10.5281/zenodo.14512239

DE LA COMPLEXITÉ D'INCHALLAH : ÉTUDE DE L'UNICITÉ D'UN EMPRUNT POLYSÉMIQUE ¹

Résumé: « Inchallah » est un emprunt à l'arabe couramment utilisé en français. Initialement considéré comme un rappel constant de la foi et de la soumission à la volonté divine pour les locuteurs musulmans, arabophones ou non, inchallah dispose de plusieurs valeurs sémantico-pragmatiques et peut être prononcé actuellement dans différents contextes. Cet article vise à identifier les statuts phonétique, morpho-syntaxique et lexicographique de cet emprunt, pointer ses différentes valeurs sémantico-pragmatiques dans le texte coranique, et enfin, faire état de l'extension de ces valeurs dans l'usage courant afin de voir si l'usage de cet emprunt épouse sa valeur originelle ou s'en distancie. Cet article pourrait être, à notre sens, une ébauche pour étudier d'autres expressions coraniques arabes entrées dans l'usage courant.

Mots-clés : emprunt, marqueur pragmatique, polysémisation, contexte, Coran/versets coraniques

ON THE COMPLEXITY OF INCHALLAH: STUDY OF THE UNIQUENESS OF A POLYSEMIC LOANWORD

Abstract: “Inshallah” is an Arabic loanword commonly used in French. Initially considered as a constant reminder of faith and submission to divine will for Muslim speakers, Arabic-speakers or non-Arabic speakers, “inshallah” has several semantical and pragmatical values. It can currently be pronounced in different contexts. This paper aims to identify the phonetic, morpho-syntactic and lexicographical status of this item, point out its different semantical values in the Quranic text and finally, report the extension of these values to see if its usage matches or not its original meaning. This article could be, in our point of view, a step toward studying other Arabic Quranic expressions that have entered in the common usage.

Key words: loanwords, pragmatics marker, polysemization, context, Qur'an /Qur'anic verses

1. Introduction

Le mot *inchallah*, emprunté à l'arabe *إن شاء الله* et orthographié également *incha'Allah*, *inshallah*, *insha' Allah*, *in cha Allah*, *in sha Allah*, est couramment utilisé d'abord par les musulmans, puis par les arabophones – quelle que soit leur croyance religieuse – pour désigner une action qui se déroulera dans le futur, proche ou lointain, avec la volonté et la bénédiction de Dieu (ou Allah). Dire *inchallah*, c'est se remettre à Allah, donc au destin et à la fatalité.

« Cette expression (*inchallah*) est unanimement observée dans l'ensemble des couches sociales, dans tous les pays musulmans et ailleurs, au point que la langue vernaculaire française l'adopte pour sa facilité et sa concision ». (Sadikhova, 2013, 494)

¹ Riham El Khamissy, Université Ain Shams, en mission de détachement pour travailler à l'Université du Koweït, email : riham.elkhamissy@ku.edu.kw; rihamelkhamissy@yahoo.fr

Received: August 12, 2024 | Revised: October 7, 2024 | Accepted: October 24, 2024 | Published: December 20, 2024



Invoquer Dieu existe dans plusieurs autres langues et cultures. Voici un tableau récapitulant les équivalents de la formule *Incha 'Allah* dans nombre de langues étrangères¹ :

LANGUES	ÉQUIVALENTS D' <i>INCH'ALLAH</i>	TRADUCTIONS
Allemand	So got will	La volonté de Dieu
Anglais	God willing	La volonté de Dieu
Espagnol	Ojala	Espérons que / que Dieu veuille
Espagnol	Como Dios manda	Ce que Dieu veut
Estonien	Jumala tahe	Si Dieu le veut
Hébreu	בעזרת השם	Avec l'aide de Dieu
Italien	A dio piacendo	Au plaisir de Dieu
Italien	Como Dio comanda	Ce que Dieu veut
Maltais	Jekk Alla jrid	Si Dieu le veut
Néerlandais	als God het wil	Si Dieu le veut
Persan	إن شاء الله خوشبختانه	Si Dieu le veut
Polonais	Jak Bóg da	Si Dieu le veut
Portugais	Oxala	Espérons que / que Dieu veuille
Russe	По воле Всевышнего	Par la volonté de Dieu
Swahili	Mungu akipenda	La volonté de Dieu
Tchèque	Dá-li Bůh	Si Dieu nous accorde

¹ Cf. « [Comment prononcer et écrire Inchallah en arabe? | AmazingTalker®](https://www.amazingtalker.fr/blog/fr/arabe/63503/) », <https://www.amazingtalker.fr/blog/fr/arabe/63503/>, consulté le 28/1/2024

LANGUES	ÉQUIVALENTS D' <i>INCH'ALLAH</i>	TRADUCTIONS
Thaï	ความประสงค์ของพระเจ้า ปิ่นเจ้า	La volonté de Dieu

Tableau1: équivalents d'*inchallah* dans les autres langues

Dans la présente étude, et dans le cadre d'une démarche descriptivo-analytique, nous aborderons la formule *inchallah* selon trois axes : dans un premier temps, nous identifierons les statuts phonétique, morpho-syntaxique et lexicographique de cet emprunt intégré dans la langue française. Dans un deuxième temps, nous examinerons *inchallah* dans le texte coranique afin de pointer ses différentes valeurs sémantico-pragmatiques originelles. Enfin, nous ferons état de l'extension de ces valeurs sémantico-pragmatiques dans l'usage courant. Notre objectif consiste à voir si l'usage actuel de cet emprunt épouse sa valeur originelle ou s'en distancie. Il est à noter que les recherches anglaises et anglophones¹ sur le sens et l'usage d'*inchallah* sont nettement plus nombreuses que les études françaises et francophones, ces dernières étant plutôt centrées sur le volet religieux.

2. Corpus d'étude et recueil des données

Les données sur lesquelles se base notre analyse proviennent de deux sources distinctes : le *Noble Coran* d'une part et un échantillon représentatif de l'usage courant d'autre part.

Le *Noble Coran* représente la parole de Dieu pour les personnes de confession musulmane : il a été révélé en langue arabe, seule langue de lecture et de récitation du texte sacré². Le texte coranique est le corpus de référence par excellence pour la langue arabe. *Inchallah* y est bien présent. Nous utiliserons la traduction des sens du *Noble Coran* faite par Dr. Mouhammad Hamidallah et révisée de la part du Complexe du Roi Fahd.

Quant à l'échantillon représentatif de l'usage courant, il est formé de productions orales ainsi que de réponses écrites à un questionnaire, recueillies auprès d'une centaine d'arabophones et de francophones, âgées entre 20 et 35 ans. Les questions portent sur l'acception d'*inchallah*, sa fréquence et son contexte d'emploi.

Il convient de préciser que la veille néologique « Néoveille³ » nous a permis de suivre l'emprunt *inchallah* dans les corpus de presse française et francophone.

3. Prononciation, transcription, translittération

La transcription de l'arabe par l'API a toujours été une question problématique comme l'ont montré les travaux ayant traité cette question, puisque certains sons de la langue arabe n'ont pas d'équivalents dans l'alphabet latin : « Le défaut de l'API, enfin, réside dans le fait qu'il ne possède pas de symboles pour certains phonèmes importants de l'arabe » (Mion, 2014,

¹ Citons à titre d'exemple celle de Nazzal (2005), celle de Susanto (2006), celle de Mehawesh & Jaradat (2015), Alhawi (2018).

² Les traductions du sens du Coran sont autorisées sans pour autant avoir de fonction liturgique au sein de l'islam.

³ La plateforme Néoveille a pour objectif d'offrir un outil de détection et de suivi des néologismes dans la presse en ligne et plus généralement l'ensemble des données disponibles sur le web. Le projet a été financé pour trois ans (juin 2015 - juin 2018) par la COMUE Sorbonne Paris Cité (regroupant plusieurs laboratoires de Sorbonne-Paris-Cité (LIPN, LDI, CLILLAC-ARP, ERTIM), les acteurs du groupe EMPNEO et l'Université de São Paulo (USP)), puis financé par la Direction Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLF-LF). <https://tal.lipn.univ-paris13.fr/neoveille/html/login.php?action=login#>

294). Avec le développement du numérique et des échanges par SMS, la transcription de l'arabe a été conduite à l'adaptation au clavier AZERTI présent sur les téléphones portables, les tablettes ou les ordinateurs. Les chiffres 2-3-5-7-9 sont courants chez les usagers non-spécialistes pour compenser le manque de traduction phonétique des phonèmes arabes ء, ع, ح, ط, respectivement, phonèmes non-représentés ni sur un clavier latin ni sur les outils multimédias occidentaux.

En outre, le système phonétique arabe contient des voyelles longues (ا – و – ي) et d'autres brèves. Ces dernières prennent graphiquement la forme de signes diacritiques, petites marques placées au-dessus ou au-dessous des lettres pour fournir des informations phonétiques supplémentaires pour la lecture. Une solution pour faciliter la tâche aux non-arabophones est souvent incarnée par le recours à la translittération, méthode jusqu'ici efficace pour surmonter les quelques lacunes de l'API.

En ce qui concerne la formule inchallah *إن شاء الله*, celle-ci présente quelques difficultés lors de la translittération :

- la hamza initiale ['] maksura se transcrit par un ['i]
- la présence d'une voyelle longue [ā] suivie d'une hamza ['] suivie d'un alif [l]
- par convention¹, le mot Allah est transcrit [allāh]
- on ajoute la damma [u] du sujet-agent [fa'il].

Et donc, la translittération devrait donner ce qui suit :

إن شاء الله = 'in šā' allāhu

Notons que la hamza ['], placée après la voyelle longue [ā], est toujours prononcée en arabe. Or, à l'origine, elle ne l'était qu'occasionnellement². Ainsi pourrait-elle être éliminée sans problèmes, pour adopter une des prononciations originellement reconnues. Par conséquent, l'alif [ā] (voyelle longue) et la hamza après la consonne šīn [š] seront supprimés, phonétiquement parlant, pour éviter la rencontre d'une voyelle longue [ā] dans [šā] et d'une voyelle courte [a] à l'initiale de [allāhu], une rencontre qui aurait comme résultat la succession de trois sons [a]. Il en résulte donc en principe la prononciation [inšallāhu]. Par facilité conventionnelle, la damma finale [u] est supprimée et remplacée par as-sukūn³, puisqu'elle est en position finale. Ce qui aboutit à la prononciation ['inšallāh].

Le français, n'ayant pas cette distinction – voyelle courte et voyelle longue – écrira et prononcera *inchallah* en général, ou sa variante *incha'Allah*⁴, rappelant la hamza ou encore

¹ Voir le système arabica pour la translittération. [translitteration_arabica.pdf \(inalco.fr\)](https://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/translitteration_arabica.pdf)
https://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/translitteration_arabica.pdf

² أما الهمزة في العربية، فلم تكن اللهجات العربية القديمة على سواء في نطقها؛ إذ كانت البيئة البدوية «تميم وما جاورها» هي وحدها التي تحقق نطق الهمزة، أما البيئة الحجازية «قرش وما جاورها» فكانت تسهل الهمزة، أي تترك نطقها في غير أول الكلمة. وقد أخذت العربية الفصحى تحقيق الهمزة من تميم

Quant à la hamza en arabe, les anciens dialectes divergeaient dans sa prononciation. Le milieu bédouin « La tribu Tamim et ses environs » était la seule à pouvoir prononcer la hamza, tandis que le milieu hijazi « Quraysh et ses environs » facilitait la hamza, c'est-à-dire laissait tomber sa prononciation, excepté à l'initiale du mot. L'arabe classique a pris la réalisation de la hamza de Tamim. (Cf. ABDELTAWAB, 1997, 57-58). **Nous traduisons.**

³ La consonne n'est suivie d'aucune des trois voyelles courtes, à savoir la damma, la fatha, ou encore la **kasra**. Dans ce cas, la consonne porte graphiquement un petit cercle rond appelé as-soukoun pour dire que la consonne sera prononcée tout court, avec le phonème qui la précède dans une seule syllabe. On ne peut en effet pas les séparer.

⁴ Gilbert Sinoué écrit au début de ce millénaire une trilogie intitulée *Inchaa'Allah*. Gérard Davet et Fabrice L'Homme, deux journalistes-reporters dans *Le Monde*, publient, sous leur direction, une



la variante *in cha Allah*, en trois morphèmes, qui renvoie à l'origine arabe de la formule¹. Les variantes *inshallah*, *insha Allah* et *in sha Allah* sont peu utilisées en français et sont plutôt calquées sur l'orthographe anglaise.

4. Statut morpho-syntaxique

En référence à la langue arabe, *inshallah* est une subordonnée de condition formée de trois mots correspondant à trois morphèmes :

- un morphème grammatical : la particule de condition **إِنْ** [ʾin] ;
- deux morphèmes lexicaux : le verbe vouloir au passé **شَاءَ** [šā'a] et le nom propre **الله** Allah [allāh].

Le passé du verbe vouloir en arabe met l'accent sur l'antériorité de la volonté divine qui précède celle des mortels ; il faut qu'Allah le veuille d'abord pour que actions ou souhaits voient le jour.

Cette unité phraséologique² est figée, en arabe, dans l'usage courant. Le figement est aisément détecté par tout locuteur natif arabe :

« Il existe, au même titre que le sentiment de grammaticalité, un sentiment de figement chez la plupart des locuteurs natifs d'une langue. (...) tout locuteur natif, instruit et formé à l'art de varier son expression et de l'adapter à différentes situations de communication, peut assez aisément identifier, à l'intérieur d'un discours, un ensemble de séquences qu'il jugera figées et les distinguer d'un autre ensemble qu'il jugera, sinon libres, tout au moins normales » (Ibrahim, 1998 : 374).

Dans le dictionnaire français monolingue, *Le petit Larousse* en ligne, se fait la conversion (changement de classe grammaticale) : l'unité phraséologique, cette subordonnée de condition, se trouve réduite à une interjection. Ce changement de catégorie translingue n'est pas sans conséquences sémantiques : d'une part, il ôte à la formule la condition ainsi que la connotation religieuse, d'autre part, une note émotionnelle d'approbation s'y trouve associée.

5. Statut lexicographique

Dans le grand dictionnaire arabe médiéval de référence *Lisān al-ʿarab*, la formule *inshallah* n'existe pas dans le chapitre de la lettre **chīn** ش sous l'entrée du verbe **شَاءَ** [šāya'a], de la volonté, alors qu'elle existe bien dans l'usage et dans le texte coranique. Considérée actuellement comme une expression quasi-figée, elle est présente dans le dictionnaire électronique contemporain *Al-maʿānī*, sous l'entrée **شَاءَ** [šā'a],

إن شاء الله: تُقال عند الوعد بفعل شيء في المستقبل أو تمنّي وقوعه³

Une randonnée dans l'univers dictionnaire français conduit au constat suivant : rares sont les dictionnaires français monolingues dont la nomenclature intègre *inshallah*. En voici quelques exemples :

enquête de cinq journalistes sur l'islamisation de la Seine-Saint-Denis intitulée *Inch'allah : l'islamisation à visage découvert*.

¹ Voir *infra*, le statut morpho-syntaxique.

² Selon Fiala (1987 : 32), les unités phraséologiques, entre autres les parémies, sont des « combinaisons récurrentes, plus ou moins stabilisées, de formes lexicales et grammaticales ».

³ Se dit en promettant de faire quelque chose dans l'avenir ou en souhaitant sa réalisation. **Nous traduisons.** https://www.almaany.com/ar/dict/ar-ar/%D8%A7%D9%86-%D8%B4%D8%A7%D8%A1/#google_vignette



<p>inch'allah , interjection Sens 1 <u>Religion</u> D'origine arabe, signifie "advienne que pourra", exprime un sentiment d'espoir lié à un évènement à venir ou à une action à réaliser. Sentiment d'acceptation d'une certaine fatalité, d'un coup du destin, dû à la reconnaissance d'une force supérieure au pouvoir de l'homme Exemple : J'ai fait le maximum pour que ce voyage soit une réussite Ensuite, inch'Allah ! https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/inch-allah/</p>
<p>Inchallah interjection (arabe in chā'allāh, si Dieu le veut) Indique qu'on s'en remet au destin dans une situation donnée ; on verra bien, à Dieu vat ! https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inchallah/42233#:~:text=%EE%A0%AC%20inchallah&text=Indique%20qu%27on%20s%27en.verra%20bien%2C%20%C3%A0%20Dieu%20vat%20 0</p>
<p>Inchallah En français, le mot inchallah est d'abord utilisé par les musulmans (qu'ils parlent ou non arabe) pour parler d'actions futures : ils s'en remettent à Allah (donc au destin, à la fatalité) parce qu'ils considèrent que rien n'arrive sans sa volonté. Par extension, ils utilisent ce mot pour exprimer un désir, un espoir. Le mot inchallah est de plus en plus employé par des personnes qui ne sont pas musulmanes et qui n'ont pas non plus d'origine arabe. À nouveau, c'est une manière d'exprimer l'espoir que quelque chose se réalise. C'est l'équivalent de formules comme on verra bien, croisons les doigts ou encore j'espère ! https://dictionnaire.orthodidacte.com/article/definition-inchallah</p>

Tableau 2 : Les définitions dictionnaires

Inchallah n'a intégré, en français, que des dictionnaires en ligne : *Le Petit Larousse*, *l'Internaute* et le *Dictionnaire orthodidacte* alors que tant d'autres mots plus récents et moins répandus sont déjà dans la nomenclature des dictionnaires. Bien que cet item soit viable et remplisse les critères quantitatif¹, qualitatif² et temporel³, il n'est incorporé ni dans *Le Robert* ni dans *Le Dictionnaire de l'Académie française*. On pourrait beau se demander comment les lexicographes ont ignoré les veilles lexicologiques où *inchallah* figure dans les corpus de presse écrite française et francophone⁴ et ont jugé que l'emprunt lexical en question n'est pas candidat à la « dictionnairisation ».

6. Valeurs sémantico-pragmatiques originelles

Dans les lignes qui suivent, nous étudierons les occurrences d'*inchallah* dans le texte sacré et leurs valeurs sémantico-pragmatiques.

6.1. *Inchallah* : un ordre divin

Dire « *inchallah* » est un ordre divin ; il faut avant tout se soumettre entièrement à Allah, admettre que rien n'existe sans son consentement et rien ne se produit sans sa volonté. C'est également reconnaître implicitement que les intentions des croyants ne suffisent pas. Il s'agit

¹ Fréquence d'usage du mot.

² Diffusion du mot.

³ Pérennité du mot.

⁴ Voir *infra*. dans cet article, la section réservée à l'usage actuel.



d'un fondement de la foi appelé al-tawakkul¹. Tel est le sens premier de l'expression. Non seulement il est préconisé voire indispensable de dire *inchallah*, mais il est également interdit de s'en passer:

(1) وَلَا تَقُولَنَّ لِشَيْءٍ إِنِّي فَاعِلٌ ذَلِكَ غَدًا (23) إِلَّا أَنْ يَشَاءَ اللَّهُ وَانْذُرْ رَبَّكَ إِذَا نَسِيتَ وَقُلْ عَسَى أَنْ يَهْدِيَنِّي رَبِّي لِأَقْرَبَ مِنْ هَذَا رَشَدًا (24)

Et Ne dis jamais, à propos d'une chose, « je la ferai sûrement demain », sans ajouter « si Allah le veut », et invoque ton Seigneur quand tu oublies et dis : « Je souhaite que mon Seigneur me guide et me mène de plus près » (*Noble Coran*, Sourate al-kahf "La Caverne" 18, Versets 23-24)

Cela explique en grande partie la large diffusion de l'expression dans le monde arabe et musulman. S'il faut signaler la volonté divine dans tous les énoncés prononcés à propos d'un acte donné, le nombre d'occurrences que ce fait pourrait engendrer dans l'usage courant est sans doute considérable.

6.2. *Inchallah* : une condition sine qua non

La volonté d'Allah est non seulement préalable à toute action humaine, mais aussi une condition sine qua non à toute volonté d'agir, à tout souhait pour toute personne musulmane.

(2) وَمَا تَشَاءُونَ إِلَّا أَنْ يَشَاءَ اللَّهُ ۗ إِنَّ اللَّهَ كَانَ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿٣٠﴾ (الإنسان)

Cependant, vous ne saurez vouloir à moins qu'Allah le veuille. Et Allah est omniscient et sage. (*Noble Coran*, Sourate al-insân, "L'Homme"76, Verset 30)

(3) وَمَا تَشَاءُونَ إِلَّا أَنْ يَشَاءَ اللَّهُ رَبُّ الْعَالَمِينَ ﴿٢٩﴾ (التكوير)

Et vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut, (lui), Le Seigneur de l'univers (*Noble Coran*, Sourate al-Takwîr, "L'Obscurcissement"81, Verset 29)

Dans les exemples susmentionnés, la structure restrictive (إلا) est de rigueur (à moins que, ne ... que), soulignant ainsi le caractère nécessaire et indispensable de cette condition, sans laquelle aucun acte ne pourrait être accompli.

La grammaire arabe implique en l'occurrence l'usage de la variante, c'est-à-dire, de l'inaccompli, le présent يَشَاءُ [yašāʾ], dans [an yašāʾ] à la place du passé. De même, la particule اِنْ est remplacé اُنْ. La condition, quoique sous une forme restrictive et dans une tournure qui valorise l'exception, reste une condition possible et réalisable.

6.3. *Inchallah*: un acte de langage indirect ?

Dans les occurrences précédemment envisagées, le texte coranique prêche le fait de dire *inchallah* avant d'agir ou d'annoncer un projet ou une action quelconque. Le *Noble Coran* compte six occurrences² d'*inchallah* dans sa forme canonique اِنْ شَاءَ اللهُ. Nous avons constaté que, lorsque le texte sacré rapporte les paroles des humains, dire *inchallah* ne correspond pas seulement au fait d'obtempérer à l'ordre divin. Dans certaines occurrences du Coran, les valeurs performatives qui s'y ajoutent font fonctionner *inchallah* comme un marqueur illocutoire³, c'est-à dire comme marqueur discursif servant à réaliser un acte illocutoire

¹ "Al Tawakkul" désigne le fait de s'en remettre totalement à Allah (tawakkul 'ala Allah), de ne compter sur rien d'autre que Lui en toutes circonstances, en toute chose.

² Les occurrences dénombrées sont dans les sourates suivantes : Al-baqarah (La vache, chap. 1-3, verset 70), Yusuf (Joseph, Chap. 12-13, verset 99), Al-Kahf (La Caverne, chap.18, verset 69), Al-qasas (Le récit, chap. 20, verset 27), Al-saffat (Les rangées, Chap. 23, verset 102), Al-Fath, chap. 26, verset 27)

³ Dans la typologie des marqueurs discursifs proposée par Dostie (2004), les Marqueurs illocutoires font partie de la sous-classe des marqueurs discursifs (MD), eux-mêmes membres de la classe des marqueurs pragmatiques (MP).

expressif, directif ou assertif¹. Conformément à la théorie des actes de langage d'Austin (1970) et de Searle (1972), l'acte illocutoire est « effectué en disant quelque chose par opposition à l'acte de dire quelque chose (acte locutoire) » (Austin, 1970, 113). En d'autres termes, dire quelque chose c'est réaliser un acte locutoire tandis que, dans l'acte illocutoire, l'énoncé accomplit un acte par le seul fait de son énonciation. La différence entre le dit et le vouloir-dire a été détaillée comme suit par Longin et Raufaste :

- «- en disant e, le locuteur veut dire exactement e (communication littérale);
- en disant e, le locuteur veut dire e+f (communication indirecte);
- en disant e, le locuteur veut dire son contraire e' (ironie) ;
- en disant e, le locuteur veut dire f (métaphore, litote...) ». (Longin et Raufaste, 2003, 170)

Il est à noter que, dans une perspective anthropologique, le recours à l'illocutoire indirecte (en disant e, le locuteur veut dire e+f) ou à l'ironie, (en disant e, le locuteur veut dire son contraire e') est sujet à des facteurs culturels et sociolinguistiques qui varient d'une communauté à l'autre, d'une époque à l'autre.

Si *inchallah* est un marqueur discursif, plus précisément illocutoire, il jouit donc d'une indépendance pragmatique, sémantique et syntaxique par rapport à l'énoncé qui l'intègre. De même, une des caractéristiques des marqueurs illocutoires est qu'ils encapsulent le point de vue de celui qui s'exprime. Il s'ensuit la présence d'un point de vue implicite de l'énonciateur, un *Moi* qui se cache derrière le marqueur, le rendant ainsi plus expressif.

Au sein du texte coranique, lorsqu'un prophète dit « *inchallah* », il reconnaît la primauté de la volonté divine (communication littérale) et parallèlement, il y ajoute d'autres valeurs (acte de langage indirect)², sans pour autant gommer la valeur illocutoire initiale :

(4) قَالَ سَتَجِدُنِي إِن شَاءَ اللَّهُ صَابِرًا وَلَا أَعْصِي لَكَ أَمْرًا (٦٩ الكهف)

Il (Moïse) lui dit (à un des Serviteurs d'Allah) : « si Allah veut, tu me trouveras patient et je ne désobéirai à aucun de tes ordres. (*Noble Coran*, Sourate al-kahf, "La Caverne 18, Verset 69)

La valeur pragmatique ajoutée en (4) à *inchallah* est plutôt celle de la promesse ou du serment : le Bon Serviteur d'Allah, prénommé الخضر [alḥiḍr], a reçu l'inspiration que le prophète Moïse n'allait pas patienter lorsqu'il verrait une action blâmable. Moïse qui insistait pour apprendre le Savoir du Serviteur [alḥiḍr] promet de respecter la condition imposée par son compagnon, à savoir la patience. Cet engagement est garanti par la prononciation d'*inchallah* qui, en plus de sa valeur illocutoire initiale, acquiert celle de la promesse. En outre, une nuance de politesse se dégage de cet usage, notamment lorsque les interlocuteurs jouissent d'un statut religieux remarquable (des prophètes). Ceci apparaît ostensiblement dans l'exemple suivant :

(5) فَلَمَّا بَلَغَ مَعَهُ السَّعْيُ قَالَ يَا بُنَيَّ إِنِّي أَرَى فِي الْمَنَامِ أَنِّي أَذْبَحُكَ فَانظُرْ مَاذَا تَرَى ۚ قَالَ يَا أَبَتِ افْعَلْ مَا تُؤْمَرُ ۚ سَتَجِدُنِي إِن شَاءَ اللَّهُ مِنَ الصَّابِرِينَ (١٠٢ الصافات)

Puis quand celui-ci fut en âge de l'accompagner, (Abraham) dit « ô mon fils, je me vois en songe en train de t'immoler. Vois donc ce que tu en penses ». (Ismaël) dit : « ô mon cher père, fais ce qui t'es commandé : tu me trouveras, s'il plaît à Allah, du nombre des endurants (*Noble Coran*, Sourate AL Saffat, Les rangées 37, Verset 102).

En (5), l'ordre divin reçu par Abraham consiste à sacrifier son fils qui, en prononçant *inchallah*, confirme à son père sa complète soumission à l'ordre divin et son implication dans

¹ Searle (1972) montre notamment comment tout énoncé peut se décomposer en un contenu propositionnel (le sens de ce qu'on dit) et une force illocutoire (assertive, directive, injonctive et expressive).

² L'illocutoire indirect représente un cas d'acte illocutoire accompli par l'intermédiaire d'un autre.

la mise en exécution de cet ordre. En effet, dire *inchallah* dispose ici de deux valeurs supplémentaires : en discours, il ajoute une nuance de politesse à l'approbation. En interaction, l'ajout d'*inchallah*, met l'accent davantage sur le rapport consensuel père-fils lors d'un acte d'obéissance hors du commun : un fils qui obtempère à son père qui voit en songe qu'il est en train de l'abattre !

Dans cette même optique, à savoir l'approbation polie, le prophète Moïse accepte en (6) l'offre proposée par le berger dont les filles trouvaient du mal à s'approvisionner en eau potable. Moïse s'engage à leur assurer l'eau pour une durée de huit ans, qu'il prolongera à dix ans :

(6) قَالَ إِنِّي أُرِيدُ أَنْ أُنكِحَكَ إِحْدَى ابْنَتَيَّ هَاتَيْنِ عَلَى أَنْ تَأْجُرَنِي ثَمَانِي حَجَّجٍ ۖ فَإِنْ أَتَمَمْتَ عَشْرًا فَمِنْ عِنْدِكَ ۗ وَمَا أُرِيدُ أَنْ أَشُقَّ عَلَيْكَ ۚ سَتَجِدُنِي إِنْ شَاءَ اللَّهُ مِنَ الصَّالِحِينَ (القصص ٢٧)

Il dit : « Je voudrais te marier à l'une de mes deux filles que voici, à condition que tu travailles à mon service durant huit ans. Si tu achèves dix (années), ce sera de ton bon gré ; je ne veux cependant rien t'imposer d'excessif. Tu me trouveras, si Allah le veut, du nombre des gens de bien. (*Noble Coran*, Sourate AL Qasas, Le récit, 28, Verset 27).

Si la question de départ dans cette section est bel et bien « est-ce qu'*inchallah* est un acte de langage indirect ? », la réponse sera qu'il s'agit d'un cas particulier d'acte de langage indirect, à savoir la dérivation allusive : la valeur illocutoire primitive d'*inchallah*, à savoir la valeur assertive, est principale et dénotée. À cette valeur s'ajoute une autre, dérivée, secondaire et connotée, sans pour autant effacer la valeur illocutoire primitive :

« La valeur dérivée, lorsqu'elle s'actualise (en contexte), y reçoit le statut de sous-entendu illocutoire, lequel vient s'ajouter à la valeur primitive, sans avoir toutefois la force de s'y substituer et de servir à sa place de base à l'enchaînement ». (Kerbrat-Orecchioni, 1998,76)

Par surcroît, la dérivation allusive a la particularité de ne pas être marquée dans la langue, d'où le rôle principal que joue le contexte pour déterminer la valeur connotée.

Dans tous les exemples extraits du *Noble Coran*, les traducteurs, de peur de commettre des erreurs d'interprétation, n'ont traduit que le sens littéral de la formule, le sens principal et dénoté, sans aucune prise en compte du contexte, sans aucune explicitation de la valeur illocutoire dérivée qui pourrait s'y ajouter, occultant ainsi les multiples degrés de significations d'*inchallah*.

7. Extension des valeurs sémantico-pragmatiques d'*inchallah*

Actuellement, la formule est utilisée couramment dans la langue française à la manière d'une locution comme l'équivalent sémantique de « si Dieu le veut », « espérons » ou « croisons les doigts », voire « soyons positifs ».

Inchallah figure dans le bagage linguistico-culturel des Français d'origine maghrébine ou de confession musulmane ; On entend au quotidien, dans leurs conversations :

« À demain *inchallah* ! » ; « Je le ferai *inchallah* ! » ; « Je réussirai *inchallah* ! »

« -Je te verrai au souk ? – *Inchallah* »

Probablement, il s'agit d'un style de communication révélateur d'une identité d'origine arabe et/ou musulmane, une manière de s'exprimer grâce à laquelle le locuteur dévoile son espoir de voir se réaliser ce qu'il dit.

87% des personnes francophones interviewées ont estimé qu'*inchallah* exprime l'espoir de voir une action se réaliser, 13% y voient une promesse. 100% des francophones interrogés disent *inchallah* sans se méfier d'une islamisation sociolinguistique. Le motif principal de l'usage est d'insister sur certaines valeurs morales, telles que la vérité, l'authenticité, l'engagement que les locuteurs veulent manifester lors d'une interaction.

Quant à la fréquence de l'usage d'*inchallah* dans la presse écrite française et francophone, la veille néologique « Néoveille » consultée le 31 janvier 2024, fait état de la

progression temporelle de l'usage de cet emprunt entre 2015 - date de création de cette base- et le début 2024 :

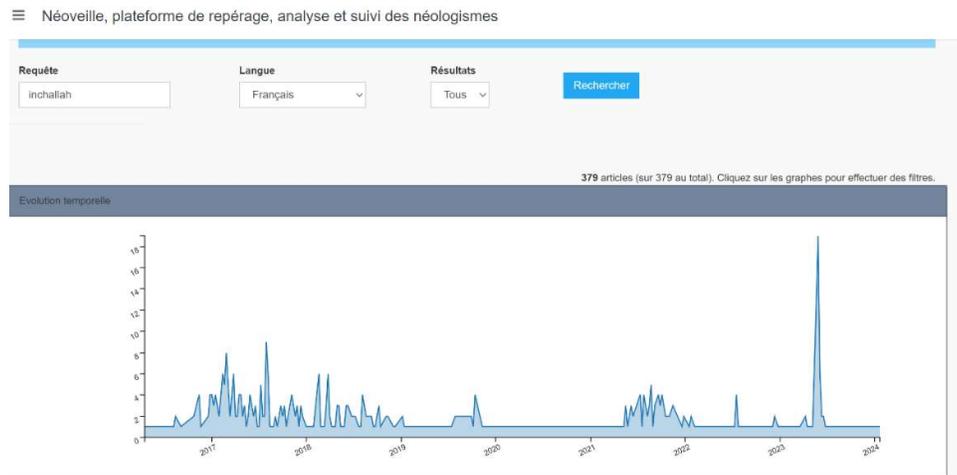
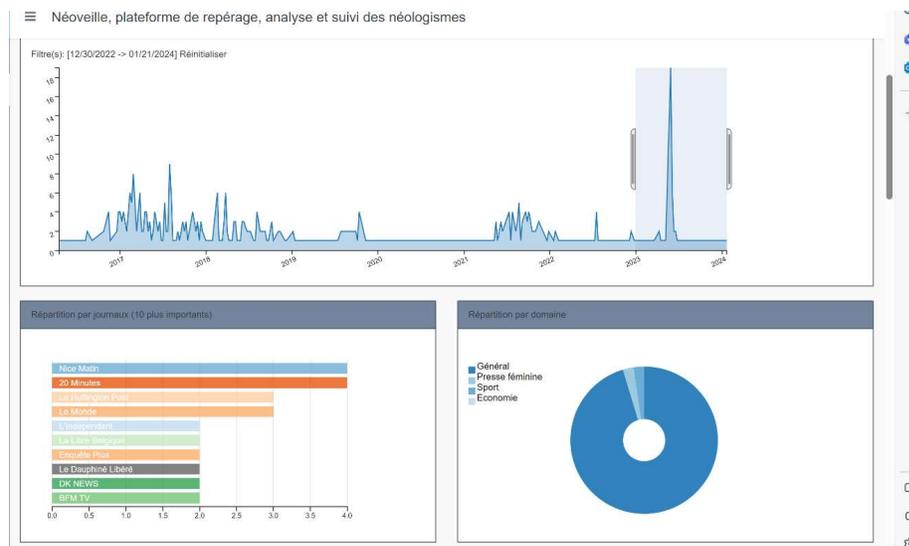


Figure 1. Graphe de la fréquence d'usage (2015-2024)



Figure 2. Fréquence de l'usage dans la presse française et francophone et fréquence par domaine

260 occurrences sont dénombrées dans la presse algérienne francophone, 70 dans la presse française, 44 dans la presse sénégalaise, deux dans la presse marocaine et deux dans la presse belge. En affinant la recherche grâce aux filtres temporels, l'année 2023 a connu le summum de l'usage, notamment dans la presse française.



L'étude angolphone menée par Asma Alhawi (2018) pointe l'usage contemporain d'*inchallah* par les locuteurs non-natifs de la langue arabe. Cette chercheuse récapitule les valeurs illocutoires contemporaines d'après son échantillon de recherche comme suit :

« 71% of the participants utilised 'insha'a Allah' to show uncertainty about whether something was likely to happen. The two second most commonly used functions were refusal and expressing a hope or wish, each of which was utilised by 57% of the participants. The third most commonly used function was confirmation (43% of participants), followed by reconsideration (29% of participants) ». (Alhawi, 2018, 40)

Selon l'échantillon représentatif, 80% des arabophones bilingues (Ar-fr) disent *inchallah* en parlant le français, 73% l'utilisent même si leur interlocuteur n'est pas du tout arabophone. 60% prononcent *inchallah* quand ils ont des doutes ou sont incertains. Pour eux, il s'agit d'une atténuation de la prédiction de l'avenir. 40% y recourent pour souligner qu'une action ou un fait est réalisable. Bien plus, il faut y percevoir une dimension identitaire qui s'écarte progressivement du religieux pour épouser plutôt le social : 53% des arabophones interrogés disent *inchallah* parce qu'ils sont optimistes, 33% par conviction religieuse et 13% par habitude. Gilles Khoury écrit dans *l'Orient du jour* un article satirique daté du 5 septembre 2022 et intitulé "Le pays des « inchallah »":

« Inchallah, qu'il soit celui des optimistes compulsifs, celui des prudences ou celui des fausses promesses, ne veut pas dire qu'on confie les choses à Dieu ; ce inchallah ne suppose rien de religieux, au contraire. Ce inchallah révèle la vulnérabilité des choses et à quel point tout, ici, est devenu tellement fragile, imprévisible, capable de basculer à tout moment. Il suggère ce Liban sur le fil tenu de l'imprévu, ce Liban impossible à prédire, jeté, qu'il est aux mains du hasard, de l'inconnu. Ce inchallah suggère aussi, quelque part, ce résidu d'espoir que je ne sais franchement plus où les Libanais se débrouillent pour le trouver ».¹

Parfois, *Inchallah* chez les arabophones devient synonyme de « Jamais » et pourrait être l'équivalent de l'expression française « quand la poule aura des dents », formule emblématique de l'irréalisable. Cette aberration utilisée surtout à l'oral change

¹ <https://www.lorientlejour.com/article/1310443/le-pays-des-inchallah-.html>

complètement la valeur illocutoire originelle de l'expression pour devenir « en disant e, le locuteur veut dire son contraire e' ». Il convient de noter que ce cas est plutôt marqué à l'oral par une intonation ironique. Selon l'échantillon représentatif, 50% des arabophones ont avoué avoir utilisé *inchallah* pour exprimer l'ironie.

Un documentaire franco-tunisien, réalisé par Nadia El Fani, a pour titre « Laïcité inch'Allah ». *Incha'Allah* est doté, en l'occurrence, d'une valeur ironique car il pose, au niveau lexico-sémantique, un certain rapport d'exclusion entre ses deux unités constitutives (laïcité et *inchallah*). Cette structure, rappelant l'oxymore en rhétorique, suggère qu'il y a une incompatibilité entre L'Islam (représenté en l'occurrence par la formule *inch'Allah*) et la laïcité. Le titre du documentaire joue donc sur cette structure de l'opposition : il fait la satire des contradictions au sein de la société tunisienne au lendemain du Printemps arabe. Ce phénomène est favorisé par la divergence génétique des deux langues, la langue prêteuse, l'arabe, et la langue emprunteuse, le français. Le *inchallah* dans le titre pourrait donc sous-tendre que la laïcité ne verra jamais le jour dans cette société. À vrai dire, en Islam modéré, pratiqué par la majorité des musulmans, la problématique de la laïcité n'est pas du tout posée. L'Islam rejette d'emblée la montée de l'irréligion ou l'athéisme souvent liés en Occident à la notion de laïcité.

8. Conclusion

Dans cet article, après avoir exploré les statuts phonétique, morpho-syntaxique et lexicographique d'*inchallah*, nous nous sommes penchée davantage sur ses sens et ses usages. En arabe, le *Coran* reste la référence première et conventionnelle qui fait l'unanimité des usagers. Dans ce texte sacré, dire *inchallah* est utilisé par toute personne qui parle de ses projets à venir ou de ses souhaits. En prononçant cette formule, les usagers lui associent actuellement d'autres valeurs sémantico-pragmatiques. Ainsi, dire *inchallah* peut signifier, selon le contexte, s'engager, adhérer à ses propres propos, gagner le respect de l'autre en confirmant sa soumission à Dieu, et donner une preuve de son engagement à tenir ses promesses. En français, le sens est plus restreint que celui de la langue prêteuse : il est orienté vers l'espoir et la possibilisation. Or, dans l'usage actuel, certains locuteurs arabophones et francophones font dévier cet emprunt de sa valeur sémantique primaire pour qu'il épouse des valeurs inédites, voire opposées à sa valeur originelle, comme l'ironie ou l'impossibilité de la réalisation de ce qui est prévu. Cet article pourrait être, à notre sens, un point de départ, une ébauche pour étudier d'autres expressions coraniques arabes ayant trouvé place en français ou dans d'autres langues.

Corpus

Hamidallah, M., 2002, *La traduction des sens du Noble Coran*, révisée de la part du Complexe du Roi Fahd

Références bibliographiques

- Alhawi, A., 2018. « The Pragmatic Functions of the Expression 'Insha'a Allah' in the Speech Acts of Non-native, Non-Muslim Arabic Speakers » in *Journal of Second Language Teaching and Research*. Volume 6, Special Issue, 27-54
- Austin, (J.L), 1970. *Quand dire c'est faire*, Traduction et introduction de Gilles LANE, Seuil, Paris.
- Clift, R. et Helani, F. 2010. «Inshallah: Religious invocations in Arabic topic transition » in *Language in Society* 39, 357–382.
- Dostie, G., 2004. *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs : Analyse sémantique et traitement lexicographique*. De Boeck Supérieur, 296p.
- Fiala, P., 1987. « Pour une approche discursive de la phraséologie - Remarques en vrac sur la locutionnalité et quelques points de vue qui s'y rapportent, sans doute », in *Langage et société*. N°42, pp. 27-44.
- Ibrahim, A. H., 1998. « Constructions figées et constructions à supports », in Mejrî S. (et al.), *Le figment lexical*. Tunis, CERES, pp. 373-386.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1998, *L'implicite*. Armand Colin: Paris, 1998, 404p.



Longin, D. et Raufaste, E., 2003. « Actes de langage indirects : co-construction d'un modèle logico-psychologique », In *Actes des secondes journées francophones modèles formels de l'interaction (mfi)*, 169-178.

Mehawesh, M. & Jaradat, A., 2015. « Inshallah: Extensive Flouting of Grice's Maxim of Quality » in *Asian Social Science*; No. 4, Vol. 11, Published by Canadian Center of Science and Education, 319-327.

Mion, G., 2014. « Arabiser la phonétique. L'arabisation de l'Alphabet Phonétique International » in *Acta Orientalia Academiae Scientiarum Hungaricae* 67/3, 289-303.

Nazzal, A., 2005. « The Pragmatic Functions of the Recitation of Qur'anic Verses by Muslims in their Oral Genre: The Case of Insha'Allah, 'God's Willing' » in *Pragmatics* n° 15, Vol 2., Quarterly Publication of the International Pragmatics Association, 251-273 DOI:10.1075/PRAG.15.2-3.05NAZ
Pawlak, N., 2020. « "Allah expressions" as a manifestation of common cultural area in West Africa », *West Africa. Linguistic theory and communication*, université Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego, Warszawa, 288-299.

SADIKHOVA, G., 2013, « Les phraséologismes d'origine coranique en français », in *International Journal of Innovation and Applied Studies*, Vol.2 n°4, 494-499

SEARLE, J-R, 1972. *Les actes de langage*. Hermann, Paris.

Susanto, D., 2006, « Codeswitching in Islamic Religious Discourse :The Role of Insha'Allah » in *Re-visioning Boundaries Conference of The School of Languages and Comparative Cultural Studies*, The University of Queensland, in Brisbane.

Ouvrage arabe

Abdeltawab, Ramadan, 1997. *L'introduction à la linguistique et aux méthodologies de la recherche en linguistique*, 320 p.

رمضان عبد التواب ، المدخل إلى علم اللغة ومناهج البحث اللغوي، مكتبة الخانجي بالقاهرة، الطبعة: الثالثة ١٤١٧ هـ - ١٩٩٧، عدد الصفحات: ٣٢٠.

Sitographie

https://www.almaany.com/ar/dict/ar-ar/%D8%A7%D9%86-%D8%B4%D8%A7%D8%A1/#google_vignette

Riham **EL Khamissy** est docteure ès linguistique française de l'Université Ain Shams et occupe actuellement le poste de professeure au département de langue et de culture françaises à l'Université du Koweït. Ses travaux de recherche portent sur la lexicologie, la néologie, la linguistique de corpus, la pragmatique et l'analyse du discours. Elle est l'auteure d'articles publiés dans des revues de renommée internationale et a participé à de nombreuses manifestations scientifiques de premier plan comme le Congrès Mondial de la linguistique française (CMLF 2012 ; CMLF 2014), le Colloque International de la Linguistique de Corpus (CILC2017), le 4ème Congrès international de néologie des langues romanes (Cinéo2018). Scopus Author Identifier : 55871615800ORCID. ORCID Id : 0000-0002-2287-7167

